



UN DÉNOUEMENT ARRANGEANT

Lors d'un déjeuner professionnel, ne sachant pas trop quoi raconter à mon voisin de table, médecin comme moi mais exerçant au sein d'un Ministère public, il m'apparût tout naturel de lui demander s'il avait entendu parler de mon affaire de travail dissimulé par profit organisé par les assurance-voyages.

Après lui avoir raconté mes mésaventures judiciaires, il ne fit que confirmer ce à quoi je m'attendais. Aucun bruit de couloir. Rien de Rien...

Quelques mois plus tard en 2017, rencontrant un membre de l'OCDE dans le cadre de mes activités libérales, il me vint l'idée saugrenue de lui proposer mon dossier. Après quelques rapides explications, le consultant se montre très intéressé par l'affaire que je qualifie de « dumping entrepreneurial à l'échelle européenne ». En effet, grâce à ce système d'entente entre sociétés d'assurance-voyage, aucune autre assurance d'un autre état membre de l'Europe ne pouvait rivaliser pour tenter de récupérer pour sa société le farouche contrat Carte Bleu. Un contrat qui passait étonnement tous les 2 à 3 ans entre les seules mains des principales sociétés d'assurance-voyage ayant pignon sur rue en France. Comme c'est étrange !

Les pièces maîtresses du système lui furent donc prestement envoyées. Puis le temps passa, recouvrant toujours d'un peu plus de poussières, l'affaire en question.

Invité une nouvelle fois, quelques mois plus tard, à un même déjeuner de cohésion, une fois l'allocution terminée du Directeur, mon ancien voisin de table se précipite sur moi en me déclarant : « Sais-tu que ton dossier a provoqué un véritable tsunami dans tous les bureaux du Ministère ? ». Il s'agissait du Ministère de la santé.

Une fois le tsunami passé, et les quelques portes sorties de leurs gongs réparées, le Ministère de la santé retrouvait son calme. Le Ministre de l'époque poursuivait ses fonctions. Celles de continuer à masquer à la justice cette importante affaire de travail dissimulé par profit organisée depuis 1995 et confirmée par la gendarmerie de l'Air. Il faut rappeler qu'à l'époque en 2012, son commandant était sur ordre de sa hiérarchie sommé de faire demi-tour alors qu'il était au pied de l'avion prêt à rouler sur le tarmac de l'aéroport de Roissy. L'avion devait l'amener, lui et son équipe, à Fort de France, les procès-verbaux dans leurs bagages pour mettre en garde à vue les responsables de la société pris en flagrant délit d'escroquerie aux caisses sociales.

L'équipe médicale suite à mon explication du montage mafieux ainsi organisé depuis 1995 et envoyé en R-AR au Procureur de la République quelques mois auparavant était bien payé en cash, sans déclaration ou fiche de salaire, sans activité déclarée à la CARMF ou la CARPIMKO et à l'URSSAF. Le médecin malheureusement décédé avec son infirmier anesthésiste avait comme autre responsabilité d'être le Président du SAMU des Antilles, PH temps plein au Samu de Fort de France, organisateur avec la société sous-traitante des ÉVASAN privés pour le bien-être des médecins et Infirmiers participants selon le modèle économique cité et toujours payés en cash, sans fiche de salaire pour les fonctionnaires de la fonction publique hospitalière, sans déclaration CARMF/CARPIMKO et URSSAF, prime d'exclusivité en poche... À la différence des médecins et infirmiers libéraux inscrits à la CARMF ou la CARPIMKO.

Les responsables de la société sous-traitante impliquée, encore à ce jour, n'ont jamais été inquiétés pour ce délit.

Depuis 1995, les assurance-voyages ont donc escroqué les caisses sociales de la République en toute impunité, sans oublier les médecins et infirmiers qui ont fait ce métier par intérêt et passion. Au nom de cet arrangement entre l'État responsable des SAMU et les assurances, les personnels soignants désireux de plus de transparences dans leur métier ont été à chaque fois méprisés et, qui plus est, licenciés sans droit, dès lors qu'ils s'intéressaient à leur contrat de travail et à ce modèle entrepreneurial mafieux.

Aura-t-il pris fin depuis l'intervention de l'OCDE ? Dans quelles conditions ? Le mystère persiste. Il ne met pas à l'honneur la République et ses hauts fonctionnaires.

L'enquêteur de la gendarmerie de l'Air a été promu et muté. Moi-même ait été décoré de l'Orde National du Mérite à la demande de la Gendarmerie. Pour autant, les caisses sociales et de retraites resteront les grands perdants de ce modèle délictueux resté impuni.

Recherchez quels personnages politiques étaient au pouvoir en 1995 et censés organiser les rapports des SAMU avec les assurances ? Vous ne pourrez pas vous empêcher de sourire... Plutôt jaune depuis la dernière réforme des retraites.

Documents en lien avec le crash de l'avion sanitaire.

<https://www.sxmbreakingnews.com/07/05/2022/8723/crash-aerien-a-saint-martin-laccident-aurait-il-pu-etre-evite/>

<https://www.aerosteles.net/stelefr-fortdefrance-stmartin>



<https://www.sxminfo.fr/78139/05/05/2012/crash-aerien-st-martin-5-mai-2012-bilan-4-morts/>

<http://www.latribunedesantilles.net/article/martinique-le-samu-endeuille-apres-le-crash-dun-avion-au-large-de-saint-martin>

voyage-aptitude-senior.fr © création décembre 2007
Mise à jour 2023 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais